



# ASLN Manureva

4 mail de SCHENEFELD  
78960 Voisins le Bretonneux

## Bulletin d'adhésion 2022-2023

à faire parvenir accompagné du chèque correspondant à l'adresse ci-dessus

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Ville : .....

Date de naissance: ..... Tél. fixe : .....

@mail (\*) : ..... Tél. mobile: .....

(\*) En donnant mon adresse email, j'autorise Manureva à me créer un compte sur le site « manureva78.com », compte accessible par l'adresse email indiquée ci-dessus et un mot de passe provisoire à modifier lors de ma première connexion.

Activités	Fonctionnement	Détails	Choix	
<b>Adhésion obligatoire (assurance MAIF comprise)<sup>(1)</sup></b>			<input checked="" type="checkbox"/>	20€
Stretching <sup>(3)</sup>	Une heure de cours tous les mercredis de 20h30 à 21h30 au gymnase des Pyramides pendant les périodes scolaires	Tarif par personne payable à l'inscription pour 3 trimestres	<input type="checkbox"/>	80€
Course à Pied <sup>(2)(3)</sup>	Tous les samedis à 9h avec départ du parking de la Minière ou du gymnase des Pyramides	Groupe WhatsApp	<input type="checkbox"/>	0€
Marche Nordique <sup>(3)</sup>	Tous les jeudis à 9h15 et les dimanches à 9h30 Lieux des départs suivant programme disponible sur le site	Groupe WhatsApp	<input type="checkbox"/>	0€
VTT <sup>(3)</sup>	Tous les dimanches à 9h avec départ du gymnase des Pyramides	Groupe WhatsApp	<input type="checkbox"/>	0€
Randonnée <sup>(3)</sup>	Sorties suivant programme • Une sortie par mois à la journée dans la région • Deux à trois randonnées en province sur WE prolongé (3 j) • Une randonnée itinérante en juin sur une semaine	Cotisation FFRP obligatoire	<input type="checkbox"/>	28€
	Assurance complémentaire proposée pour certaines activités autres, également pratiquées par un randonneur	Assurance facultative	<input type="checkbox"/>	10€
	Revue trimestrielle Passion Rando (tarif adhérent FFRP)	Abonnement facultatif	<input type="checkbox"/>	10€
Montagne <sup>(3)</sup>	Sorties d'un WE à une semaine suivant programme • Ski de randonnée • Randonnées montagne • Escalade • Alpinisme	Cotisation FFCAM obligatoire, assurance et abonnement à la revue « La Montagne », à déterminer avec le représentant de la section	<input type="checkbox"/>	À établir par le représentant
<b>Total ....</b>				

- (1) Nous tenons à votre disposition les garanties détaillées de l'assurance souscrite par l'association auprès de la MAIF. Vous avez la possibilité de souscrire une assurance individuelle accident complémentaire améliorant l'indemnisation des dommages corporels.  
(2) La participation aux compétitions impose la production d'un certificat médical datant de moins d'un an pour la pratique de la course à pied en compétition.  
(3) L'inscription ne sera effective qu'après présentation d'un certificat médical datant de moins de trois ans pour la pratique de chaque discipline choisie.

« Ce document fera l'objet d'une saisie informatique. Conformément à l'art. 27 de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 vous pouvez disposer d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant »

Fait à : .....

le : .....

Signature